

## Chers clients,

La fiche signalétique (FS) ci-jointe a été rédigée par le fournisseur du produit que vous avez acheté par l'intermédiaire de l'une de nos divisions. Nous avons utilisé le document électronique fourni par le fabricant ou numérisé une copie papier afin de créer un fichier pour notre système automatisé de livraison de FS.

Toutes les déclarations, informations techniques et recommandations qui y figurent ont été rédigées par le fabricant du produit. Zep Inc. n'a pas vérifié si les informations étaient exactes et complètes et ne peut dès lors en garantir la justesse. Nous mettons à la disposition de nos clients les FS des fournisseurs afin de les aider dans leurs efforts de conformité. Le document joint est conforme avec l'une des exigences réglementaires du pays concerné mentionnées ci-dessous :

La norme OSHA Hazard Communication Standard (aux États-Unis) Le Règlement sur les produits dangereux (au Canada)

Nous avons fait tous les efforts possibles pour produire l'ensemble des informations préparées par le fabricant. Nous ne pouvons cependant pas anticiper toutes les conditions dans lesquelles ces informations seront utilisées. Si vous avez des questions au sujet des informations figurant sur la FS, veuillez contacter l'entreprise dont le nom est indiqué sur le document.

Zep Inc. n'assume aucune responsabilité pour les pertes ou dommages résultant de l'utilisation ou de la manipulation inadéquate de ce produit, de combinaisons de produits incompatibles ou du non-respect des instructions, des avertissements et des recommandations apparaissant sur l'étiquette ou la FS du produit rédigées par le fabricant.

Sincères salutations,

Équipe de gérance de produits Zep Inc.

# FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit B 61101 190G KONK INSECT REPEL 904 lb 12PK

Autres moyens d'identification

Code du produit 1000016721
Usage recommandé pesticide

**Restrictions d'utilisation** Aucuns connus.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

**Fabricant** 

Nom de la société ACUITY HOLDINGS INC. dba AMREP

Adresse 11627 178 STREET NW

EDMONTON, AB T5S 1N6

Canada

**Téléphone** Assistance générale 1-905 669-9876

Courriel Non disponible.

Numéro de téléphone Emergency - US 1-866-836-8855

d'urgence

Emergency - Outside US 1-952-852-4646

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiquesAérosols inflammablesCatégorie 1Dangers pour la santéToxicité aiguë, voie oraleCatégorie 4Corrosion cutanée/irritation cutanéeCatégorie 2Lésions oculaires graves/irritation oculaireCatégorie 2

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Danger

**Mention de danger** Aérosol extrêmement inflammable. Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence

**Prévention** Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres

sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute

autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Lavez

vigoureusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter une protection oculaire/faciale. Porter des gants de

protection.

Intervention EN CAS D'INGESTION : Appelez un CENTRE ANTIPOISON/médecin si vous vous sentez mal.

Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. Enlever les vêtements

contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Dangers environnementaux Dangereux pour le milieu aquatique, danger Catégorie 3

aigu

Nom du produit: B 61101 190G KONK INSECT REPEL 904 lb 12PK Product #: 1000016721 Version n°: 01 Date de publication: 28-Avril-2017

Dangereux pour le milieu aquatique, danger à Catégorie 3

long terme

**Autres dangers** 

Aucuns connus.

Renseignements supplémentaires

Aucune.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

## Mélanges

Dénomination chimique Nom commun et synonymes		Numéro d'enregistrement CAS	%	
Alcool éthylique		64-17-5	48.758	
N,n-diethyl-m-toluamide (deet)		134-62-3	30.75	
Isobutane		75-28-5	16.96	
Propane		74-98-6	3.04	
Autres composés sous les niveaux dé	éclarables		0.4923	

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

#### 4. Premiers soins

**Inhalation** Sortir au grand air. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment avec de l'eau et du savon. En cas

d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Laver les vêtements contaminés

avant de les porter à nouveau.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles

cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une

irritation se développe et persiste.

entraîner de la rougeur et de la douleur.

Ingestion Rincer la bouche. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du

contenu de l'estomac dans les poumons. Consulter un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

ou retardés

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Tenir toute victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

Maux de tête. Irritation grave des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des

déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Toux. Irritation de la peau. Peut

Informations générales

S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Agents extincteurs inappropriés

Dangers spécifiques du produit dangereux

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Méthodes particulières d'intervention

Risques d'incendie généraux

Mousse résistante à l'alcool. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.

Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.

Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Aérosol extrêmement inflammable.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches signalétiques et/ou aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

# 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas goûter ni avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Aérosol niveau 2.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Туре	Valeur
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm
Isobutane (CAS 75-28-5)	STEL	1000 ppm
Canada. LEMT pour l'Alberta (Co	ode de l'hygiène et de la sécuri	té au travail, Annexe 1, Tableau 2)
Composants	Туре	Valeur
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	TWA	1880 mg/m3
,		1000 ppm
Propane (CAS 74-98-6)	TWA	1000 ppm
Canada. LEMT pour la Colombie chimiques, Réglementation sur l	• •	d'exposition en milieu de travail pour les substances 96/97, ainsi modifiée
Composants	Туре	Valeur
Alcool éthylique (CAS 64-17-5)	STEL	1000 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) Composants Valeur Type Alcool éthylique (CAS STEL 1000 ppm 64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5) **STEL** 1000 ppm Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques) Composants Valeur **Type** STEL Alcool éthylique (CAS 1000 ppm 64-17-5) Isobutane (CAS 75-28-5) **TWA** 800 ppm Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) Composants **Type** Valeur Alcool éthylique (CAS TWA 1880 mg/m3 64-17-5) 1000 ppm **TWA** 1800 mg/m3 Propane (CAS 74-98-6) 1000 ppm

Valeurs biologiques limites

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

veux

Le port d'un masque facial est conseillé. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des

lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains

Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent

être indiqués par le fournisseur de gants.

Autre

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

**Protection respiratoire** 

Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les

vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

**Dangers thermiques** 

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.

Considérations d'hygiène

générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages. Touiours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

Gaz. État physique **Forme** Aérosol

Couleur Non disponible. Odeur Non disponible. Non disponible. Seuil olfactif Non disponible. Point de fusion et point de Non disponible.

congélation

-16.34 °C (2.59 °F) estimation

Point initial d'ébullition et domaine

d'ébullition

Point d'éclair -73.0 °C (-99.4 °F) propulseur estimation

Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz) Non disponible. Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

4.3 % estimation

inférieure (%)

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeurNon disponible.Densité de vapeurNon disponible.Densité relativeNon disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

**Température** 336.22 °C (637.19 °F) estimation

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible.

Viscosité Non disponible.

**Autres informations** 

Propriétés explosives Non explosif.

Propriétés comburantes Non oxydant.

Densité 0.807 estimation

#### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

dangereuses

Conditions à éviter Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Les agents oxydants forts. Nitrates. Fluor Chlore

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

# 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'inhalation.

**Contact avec la peau** Provoque une irritation cutanée.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

**Ingestion** Nocif en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Maux de tête. Irritation grave des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision trouble. Toux. Irritation de la peau. Peut

entraîner de la rougeur et de la douleur.

Renseignements sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë** Nocif en cas d'ingestion.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

Alcool éthylique (CAS 64-17-5)

Aiguë Inhalation

CL50 Chat 85.41 mg/l, 4.5 heures

Nom du produit: B 61101 190G KONK INSECT REPEL 904 lb 12PK Product #: 1000016721 Version n°: 01 Date de publication: 28-Avril-2017

SDS CANADA

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
		43.68 mg/l, 6 heures
	Rat	> 115.9 mg/l, 4 heures
		51.3 mg/l, 6 heures
	Souris	> 60000 ppm
		79.43 mg/l, 134 minutes
Orale		
DL50	Cochon	> 5000 mg/kg
	Rat	10470 mg/kg
		7800 ml/kg
	Singe	6000 mg/kg
	Souris	10500 ml/kg
Isobutane (CAS 75-28-5)		
<u>Aiguë</u>		
Inhalation		
CL50	Rat	1355 mg/l
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes
		52 %, 120 minutes
Propane (CAS 74-98-6)		
<u>Aiguë</u>		
Inhalation		
CL50	Rat	1355 mg/l
		658 mg/l/4h
	Souris	1237 mg/l, 120 minutes
		52 %, 120 minutes

<sup>\*</sup> Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires

Provoque une sévère irritation des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

**Sensibilisation respiratoire** N'est pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus

de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

ÉTHANOL (CAS 64-17-5) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez

l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

 $d\'{e}vel oppement.$ 

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

**Danger par aspiration** Peu

Peu probable du fait de la forme du produit.

12. Données écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

Alcool éthylique (CAS 64-17-5)

Aquatique

CE<sub>50</sub> Puce d'eau (daphnia magna) 7700 - 11200 mg/l, 48 heures Crustacés

Poisson CL50 tête-de-boule (pimephales promelas) > 100.1 mg/l, 96 heures

N,n-diethyl-m-toluamide (deet) (CAS 134-62-3)

Aquatique

Poisson CL50 tête-de-boule (pimephales promelas) 106 - 114 mg/l, 96 heures

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

Alcool éthylique -0.31Isobutane 2.76 N,n-diethyl-m-toluamide (deet) 2.02 Propane 2.36

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

**Autres effets nocifs** On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche

d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de

réchauffement de la planète) causé par ce composant.

## 13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la

s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les

conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.

Règlements locaux

d'élimination

Détruire conformément à

toutes les réglementations applicables.

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le Code des déchets dangereux

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

Emballages contaminés

non utilisés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit

peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son

contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).

Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. Informations relatives au transport

**TMD** 

Numéro ONU UN1950

Désignation officielle de

AÉROSOLS, inflammables

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

2.1 Danger subsidiaire

Groupe d'emballage Sans objet.

Dangers environnementaux D

Précautions spéciales pour Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

This product meets the exemption requirements and may be shipped as a limited quantity.

**IATA** 

UN1950 **UN** number

Aerosols, flammable **UN proper shipping name** 

<sup>\*</sup> Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.

Transport hazard class(es)

Class 2.1 Subsidiary risk -Label(s) 2.1

Packing group Not applicable.

**Environmental hazards** No. **ERG Code** 10L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety

instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only Allowed with restrictions.

**IMDG** 

UN number UN1950 UN proper shipping name AEROSOLS

Transport hazard class(es)

Class 2.1 Subsidiary risk -Label(s) 2.1

Packing group Not applicable.

**Environmental hazards** 

 $\begin{tabular}{ll} \mbox{Marine pollutant} & \mbox{No.} \\ \mbox{EmS} & \mbox{F-D, S-U} \end{tabular}$ 

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling. Read safety

instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Sans objet.

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC



# 15. Informations sur la réglementation

#### Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

## Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Nom du produit: B 61101 190G KONK INSECT REPEL 904 lb 12PK Product #: 1000016721 Version n°: 01 Date de publication: 28-Avril-2017

#### **Montreal Protocol**

Sans objet.

## Convention de Bâle

Sans objet.

#### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

<sup>\*</sup>La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

# 16. Renseignements divers

Date de publication 28-Avril-2017

Version n° 01

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de Avis de non-responsabilité

cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation,

l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit

et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les

renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé,

sauf si indiqué dans le texte.

Informations relatives à la

révision

Identification du produit et de l'entreprise : Autres noms commerciaux

Nom du produit: B 61101 190G KONK INSECT REPEL 904 lb 12PK

9/9 Product #: 1000016721 Version n°: 01 Date de publication: 28-Avril-2017